

## Témoignage d'Aude MOREAU (Groupe CLISSON)



**Quand est-ce que le Groupe Clisson a décidé de mettre en place le télétravail ?  
Pour quelles raisons ?**

La mise en place du télétravail au sein du Groupe CLISSON remonte à **2014**.

L'obligation de négocier un plan d'actions Egalité Professionnelle H/F nous a amené à réfléchir sur l'articulation vie professionnelle/vie personnelle. C'est donc tout naturellement que la question du télétravail s'est posée afin que ce soit un levier de performance globale.

**Quelles ont été les étapes nécessaires à la mise en place du télétravail ?**

Le télétravail « gris » (non formalisé) était déjà en place pour la fonction commerciale itinérante. Différentes étapes ont été nécessaires pour un déploiement plus large :

- **Appui à la conduite du projet par l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration de Conditions de Travail) s'inscrivant dans le cadre d'une démarche autour la Qualité de Vie au Travail.**
- **Mise en place d'un groupe de travail au sein de l'entreprise qui a réfléchi sur les enjeux, freins et conditions de réussite.**
- **Réalisation d'un diagnostic, entretiens individuels et collectifs**
- **Construction d'un plan d'actions et suivi**

**Combien de salariés télétravaillent et selon quelles modalités ?**

A ce jour, **25 salariés** télétravaillent selon les modalités suivantes : rythme **entre 1 et 3 jours/semaine**, mise à disposition par l'entreprise des équipements informatiques nécessaires, avenant au contrat de travail, mise en place de chartes télétravail et informatique négociées avec les élus du personnel.

**Quels bénéfices ont pu être observés ?**

Amélioration de l'équilibre vie pro/vie perso, réduction des temps de déplacement, réduction de la fatigue, renforcement de la confiance entreprise/salarié, environnement de travail propice à la concentration

## Quels sont les points de vigilance ?

Perte de lien social avec l'entreprise et les collègues, effritement de l'esprit d'équipe, moindre accès à la communication, isolement/solitude, renforcement des contrôles.

## Est-ce que la crise sanitaire va avoir un impact sur le déploiement du télétravail ?

Avec la crise sanitaire, nous avons déployé plus largement le télétravail aux fonctions commerciales sédentaires, administratives et encadrement, soit une quinzaine de salariés supplémentaires concernés.

